

# ASSOCIATION STAR LES PERIPHERIQUES VOUS PARLENT

*Association reconnue Organisme d'intérêt général*

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

*Avec le soutien de :*



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES



### ADRESSE :

STAR / Les périphériques vous parlent  
44, rue de l'Échiquier - 75010 Paris  
[Site internet : www.lesperipheriques.org](http://www.lesperipheriques.org)

### CONTACTS :

Cristina Bertelli : 01.44.79.03.06  
Yovan Gilles : 01.40.05.05.67  
Mail : [star@lesperipheriques.org](mailto:star@lesperipheriques.org)

## SOMMAIRE

|                                                                                                                                                                               |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. L'ASSOCIATION STAR/LES PERIPHERIQUES VOUS PARLENT .....</b>                                                                                                             | <b>3</b>  |
| 1.1. PRESENTATION.....                                                                                                                                                        | 3         |
| 1.2. LES OBJECTIFS.....                                                                                                                                                       | 3         |
| 1.3. L'APPROCHE DE STAR : LES PROJETS, LES EVENEMENTS ET LA PRODUCTION EDITORIALE .....                                                                                       | 3         |
| 1.4. LES PUBLICS .....                                                                                                                                                        | 5         |
| 1.5. LE SAVOIR-FAIRE DE STAR .....                                                                                                                                            | 6         |
| <b>2. LES PROJETS EN COURS EN 2024.....</b>                                                                                                                                   | <b>7</b>  |
| 2.1. L'UNIVERSITE DU BIEN COMMUN A PARIS .....                                                                                                                                | 7         |
| 2.2. LES ATELIERS CORPS ET PERCEPTION.....                                                                                                                                    | 12        |
| 2.3. CYCLES ATELIERS/PROJECTIONS : STEREOTYPES, PREJUGES, DISCRIMINATIONS, EGALITE FILLES/GARCONS ET COACHING SIMULATION D'ENTRETIENS D'ACCES A UN STAGE OU A UN EMPLOI ..... | 16        |
| 2.4. LES ATELIERS DISCRIMINATIONS DANS LE CHAMP SOCIO-JUDICIAIRE .....                                                                                                        | 23        |
| <b>3. LA PRODUCTION EDITORIALE .....</b>                                                                                                                                      | <b>23</b> |
| 3.1. LES EMISSIONS RADIO .....                                                                                                                                                | 23        |
| 3.2. SONOTHEQUE, SITE INTERNET ET VIDEOTHEQUE DE L'UNIVERSITE DU BIEN COMMUN A PARIS.....                                                                                     | 24        |

# 1. L'ASSOCIATION STAR/LES PERIPHERIQUES VOUS PARLENT

## 1.1. PRESENTATION

L'association STAR (Science Technologie Art Recherche), créée en avril 1991, avec son siège social dans le 10ème arrondissement de Paris, est également connue sous le nom de la revue éponyme qu'elle a édité régulièrement dans le passé : *Les périphériques vous parlent*.

## 1.2. LES OBJECTIFS

L'association génère des activités à partir d'un objectif majeur : développer et favoriser des logiques de créativité (individuelle et collective) dans les domaines culturel, artistique, social, sanitaire et environnemental. Elle représente un espace interdisciplinaire de prospection et de réflexion de fond, de production et de diffusion de pratiques significatives des changements sociaux et culturels de notre époque.

Nous développons des actions liées à l'expression de la citoyenneté en acte, de la créativité, de la relation entre la société, l'art, la culture. Elles concernent tout autant la lutte contre les discriminations sociales et culturelles, que l'approfondissement des notions d'intégration, de mondialité, de multi-appartenance culturelle. Notre démarche s'étend également aux mutations qui affectent le rapport social au travail, à la place de la créativité et de la réalisation de soi dans un monde bouleversé par le primat des logiques de compétition.

Nous portons une attention particulière à valoriser les pratiques émergentes, les résistances, à déchiffrer les signes du devenir, qu'ils concernent les expressions artistiques et culturelles de Métropole comme de l'Outre-mer, le social, les sciences humaines, les pratiques philosophiques, mais également les engagements citoyens œuvrant pour un devenir réellement humain. En ce sens, par la transversalité et la multidisciplinarité des thématiques abordées et des dynamiques mises en œuvre, nous proposons au public des champs d'expérimentation et de réflexion inédits et innovants.

## 1.3. L'APPROCHE DE STAR : LES PROJETS, LES EVENEMENTS ET LA PRODUCTION EDITORIALE

Toutes les activités de l'association (les projets, les événements et la production éditoriale) sont conçues et réalisées dans le but d'impulser une réflexion, de permettre des applications « pédagogiques » consistant, pour les publics visés, à comprendre en profondeur la contemporanéité des questions abordées.

L'équipe de l'association tient particulièrement à valoriser deux aspects qu'elle considère majeurs : l'accentuation de l'aspect sensible et artistique dans les activités d'une part et la participation de personnalités jugées pertinentes par rapport au thème abordé d'autre part.

Cela a été le cas, à titre d'exemple, avec les deux films vidéos avec Édouard Glissant et Patrick Chamoiseau autour de l'identité-multiple, de l'identité-relation et de la créolisation, ou encore, avec la production du CD *L'intégration et les cultures de métissage*, dans lequel convergent la parole d'Aimé Césaire, Laurent Bonelli, Karim Zeribi, Sébastien Juy et Édouard Glissant.

**Les projets** menés par l'association naissent soit à l'initiative de l'association à partir des questionnements qu'elle porte et de ses champs de recherche, soit en réponse à des appels à projet. L'association identifie les partenaires nécessaires à la conduite du projet, élabore le projet et conduit la recherche des financements nécessaires au projet. Une fois le projet financé, l'association conduit l'ingénierie et la réalisation du projet.

Les projets s'accompagnent toujours d'une production d'outils. Cela a été le cas, par exemple, avec les projets menés depuis 10 ans sous des formes originales et diversifiées chaque année sur le thème de « La lutte contre les discriminations » qui a abouti à la production du coffret dvd comportant deux documentaires, utilisés régulièrement comme outils pédagogiques lors des ateliers que nous animons. Cela a été aussi le cas avec le projet « Travail & Démocratie » qui a donné lieu à deux productions, l'une vidéo et l'autre littéraire.

La plupart des projets aboutissent également sur des manifestations publiques en Île-de-France (des projections, des rencontres, des débats et ateliers). Ils sont emblématiques de notre travail de sensibilisation à des questions de société qui se couple à des aspects culturels et artistiques. Depuis 2019 le développement de l'Université du Bien Commun à Paris est l'un de nos projets phares.

**Les événements** organisés se situent souvent à l'intersection de problématiques culturelles et sociales et se déclinent de différentes manières : manifestations, rencontres, débats, colloques, spectacles vivants, séries de micro-rencontres, formations, ateliers, concerts improvisés, groupes de réflexions, etc. Ces manifestations peuvent avoir des portées publiques très différentes : d'une projection/débat avec une centaine de personnes à une manifestation artistique rassemblant 900 personnes, d'un colloque à l'Auditorium de la Ville de Paris pour 200 personnes à la projection d'une vidéo dans un centre social pour 50 personnes. Elles se caractérisent toujours par la présentation d'outils visuels ou sonores qui nourrissent la réflexion.

Les interventions publiques diverses se déroulent soit à notre initiative, soit sur l'invitation d'autres associations, institutions, lieux culturels, collectifs, structures sociales d'accueil, mouvements d'éducation populaire, parfois des lycées, Mairies d'arrondissement (notamment, fréquemment, dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris). Pour chaque événement, l'association choisit parmi ses productions le support le mieux adapté à l'usage et au contexte, mais il arrive également que nous utilisions des réalisations (surtout pour les films) produites par des personnalités ou des structures avec lesquelles nous collaborons.

Nous pouvons compter également sur un réseau de personnalités notoires qui interviennent au gré de l'évolution de nos événements ou de nos projets (voir tout au long de ce rapport les personnalités impliquées selon les actions mises en œuvre).

**La production éditoriale** de l'association comprend des productions vidéo, des productions audio (via le web et sur des CD spécifiques), des livres, les cycles d'émissions radio ainsi que l'ensemble des numéros publiés par le passé de la revue *Les périphériques vous parlent* qui aujourd'hui n'est plus éditée. Depuis plusieurs années nos productions éditoriales font l'objet d'une parution irrégulière au fil des projets mis en œuvre.

Ces productions sont utilisées lors des rencontres directement organisées par l'équipe de l'association, mais également via des réseaux partenaires. De plus elles sont diffusées à l'occasion dans des lycées, centres sociaux ou culturels, bibliothèques universitaires, médiathèques. Les dvd sont diffusés par les diffuseurs institutionnels ADAV, RDM, CVS, COLACO.

## 1.4. LES PUBLICS

*Un choix d'itinérance pour une grande mixité de publics*



L'association exerce ses activités et interventions en Île-de-France soit à l'occasion des événements qu'elle conçoit, soit à l'invitation d'autres structures. Cela a pour conséquence de toucher sans cesse de nouveaux publics drainés par les lieux qui nous invitent. Ces publics à leur tour se déplacent dans d'autres lieux dans Paris ou en Île-de-France afin de suivre nos activités. Ces publics que nous touchons sont à la fois composites et spécifiques, eu égard à la grande diversité des activités qui sont les nôtres. Ajoutons que leur caractère transgénérationnel est de plus en plus avéré.

Nos initiatives touchent un public qui pourrait être identifié d'après trois critères :

- Le public de l'association elle-même, et notamment les lecteurs de la revue *Les périphériques vous parlent*. Ce public constitue le socle stable de notre audience que nous estimons annuellement de 6 000 à 7 000 personnes, auquel s'ajoutent les dizaines de milliers de vues de nos vidéos sur YouTube.
- Les publics thématiques qui nous rejoignent en fonction des problématiques abordées dans nos actions.
- Les publics des différents lieux dans lesquels nous intervenons de manière itinérante, au fil des manifestations que nous organisons, comme, par exemple, le public de nos interventions dans le cadre des universités populaires, ou au cinéma La clef à Paris, ou à la Maison de l'Arbre à Montreuil ou encore à Paris au Petit Bain, à la Maison des Métallos, au Grand Parquet, à la Maison de la poésie, à l'Académie du climat... (estimés entre 5 000 et 6 000 personnes).

La mise en présence de publics différents et disparates constitue un axe fort de la démarche de l'association si l'on considère la nécessité de mettre en œuvre aujourd'hui des procédures de décroisement entre générations mais aussi entre les catégories sociales, culturelles et professionnelles. C'est également l'une des raisons qui ont motivé cette itinérance qui nous caractérise et qui nous prémunit des désavantages d'un enracinement dans un lieu unique, compte tenu du mode de fonctionnement rhizomique que nous privilégions.



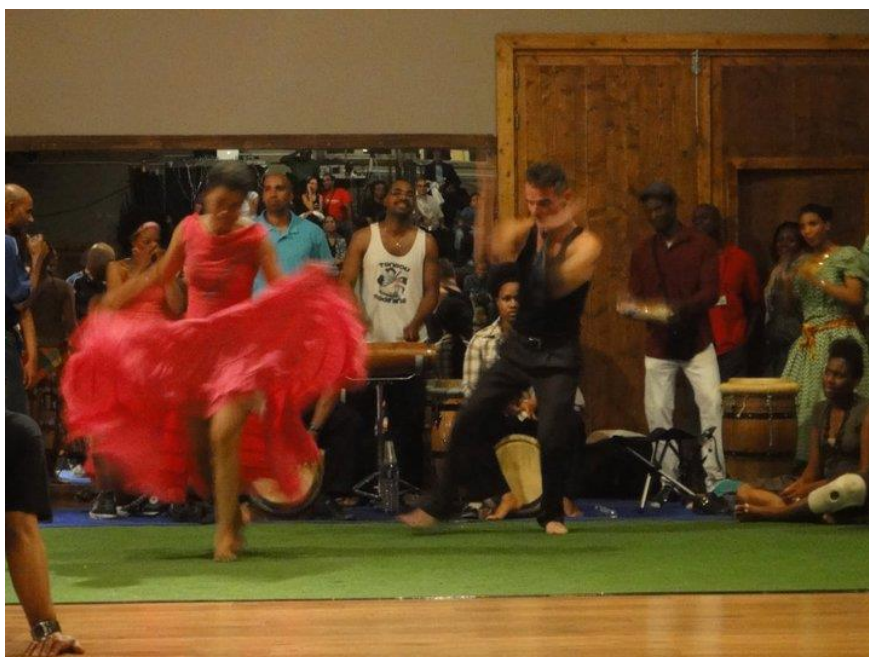
## 1.5. LE SAVOIR-FAIRE DE STAR

### *Une ingénierie culturelle en constant développement*

En raison de son expérience, l'association est de plus en plus sollicitée pour apporter ses conseils et son aide en matière de projets, d'événements, de formations, de conception. Qu'il s'agisse de modules de formation ayant pour objet les risques psychosociaux, de séminaires autour la prise de conscience citoyenne pour devenir lanceurs d'alerte, du montage de manifestations liées au goût et aux produits naturels, de conseils pour le montage de festivals ou encore de la coordination d'actions artistiques comme celle d'un Musée d'Art contemporain en Sicile, notre structure dispense son aide, soit gracieusement, soit valorisée sous forme de prestations.

Depuis sa fondation, l'association est intervenue également au sein des entreprises. Notamment un cycle de rencontres avait été conçu par l'association, il y a une quinzaine d'année, autour du thème Héritages de la pensée et interrogations contemporaines, en collaboration avec l'Institut du Management d'EDF.

Le contexte actuel nous a amenés à intervenir auprès d'équipes entrepreneuriales concernant les problématiques des transformations sociales au sein des organisations productives de droit privé. En effet, les entreprises se montrent de plus en plus sensibles à des modes de décision plus horizontaux, de même qu'elles aspirent à des relations de travail en leur sein plus collaboratives. Notre expérience nous conduit ainsi à introduire nos questionnements et nos savoir-faire dans le champ entrepreneurial. Là aussi, il y a lieu d'interroger et d'activer les dynamiques individuelles et collectives. Il peut sembler inhabituel d'importer des approches provenant de la création artistique dans le monde de l'entreprise. Pourtant, en portant un regard artistique sur les modalités de fonctionnement du travail d'équipe, en décalant les points de vue, nous favorisons et mobilisons la créativité collective et individuelle de chacun. Précisons que la créativité n'est pas propre au seul secteur de la production artistique et culturelle, elle irrigue toutes les formes de travail.



## 2. LES PROJETS EN COURS EN 2024

### 2.1. L'UNIVERSITE DU BIEN COMMUN A PARIS



L'association est à l'initiative, avec l'économiste et politologue Riccardo Petrella et Frédéric de Beauvoir (Etablissement culturel solidaire 100 ECS) de la création de l'Université du Bien Commun (UBC) à Paris. De nombreux partenaires nous ont rejoints. Fondée au printemps 2017 à l'issue de deux réunions de fondations les 20 mai et 10 juin 2017, l'Université a mis en œuvre un premier cycle de sept sessions publiques intitulé « Biens communs, histoire, actualité et perspectives » d'octobre 2017 à avril 2018 à raison d'un samedi mensuel de 14h30 à 18h30. L'Université était accueillie par l'établissement culturel solidaire le 100 ECS au 100 rue de Charenton (75012 Paris) située dans un quartier populaire. Puis elle a été accueillie à la Maison du Libre et des Communs, au 226 rue Saint-Denis (75002 Paris) jusqu'en février 2020. A la suite, la crise sanitaire nous avait amené à passer en visioconférence pour les sessions publiques en 2021, même si certaines d'entre elles se sont tenues en présentiel à partir de juin 2021, que ce soit au Tiers-lieu de l'Eternel Solidaire (75019 Paris) ou l'espace associatif du campus Condorcet à Aubervilliers (93). Elle est accueillie depuis juin 2022 à l'Académie du climat à Paris 4ème. Un partenariat a été conclu avec cette dernière depuis juin 2022 avec la mise à disposition de salles et d'un régisseur pour l'organisation des sessions de l'UBC souvent en lien avec les problématiques liées au climat et à la biodiversité mais pas exclusivement quand il est notamment question de droit, d'anthropologie et de sciences.



Bien commun, biens communs, communs, sont des notions et des pratiques en développement dans de nombreux domaines et disciplines et à travers des actions citoyennes dans le monde entier. Elles s'amplifient sous la pression de la crise écologique et sociale, de la transformation numérique et de l'épuisement de nos modèles économiques. L'Université du Bien Commun entend promouvoir la connaissance des biens communs et celle des forces en présence dans tous les champs où elles opèrent (droit, économie, anthropologie, philosophie, histoire, sciences, technologies, agriculture, numérique...). Autant agora que lieu de recherche et de diffusion, de formation, d'éducation populaire, l'Université est ouverte à tous les publics avec des modes d'intervention variés : conférences, ateliers, projections, interventions scéniques et plastiques. Cette démarche entend contribuer à sa manière à la valorisation des actions et des réflexions des différents acteurs mobilisés sur ces questions, et susciter la convergence de talents, d'engagements et d'initiatives en faveur d'une meilleure connaissance et de la défense des biens communs.

*Pour l'année 2024 nous estimons avoir touché un public d'environ 2000 personnes en présentiel. À ce nombre s'ajoute l'auditorat de plusieurs milliers de personnes des émissions radiophoniques réalisées à partir des sessions publiques ainsi que le visionnage des dizaines de vidéos mises en ligne sur la chaîne YouTube de l'Université.*

**Initiative en juillet 2024 : une lettre ouverte aux parlementaires**

À l'issue de la tenue des élections législatives en juin 2024 le comité de pilotage de l'Université a pris l'initiative d'envoyer une lettre ouverte aux députés de l'arc républicain pour les interpeller sur la nécessité de doter en France les biens communs d'un statut juridique. Les réponses favorables de leur part ont donné lieu à des rendez-vous avec eux à l'Assemblée Nationale à l'automne pour évaluer et mettre en perspective cette visée : commission parlementaire, proposition de loi constitutionnelle, réforme du code civil ?...

**Programme des ateliers-débats publics en 2024  
à l'Académie du climat (Paris 75004)**

**L'ÉDUCATION BIEN COMMUN :  
UNE AUTRE FAÇON DE PENSER L'ÉCOLE ?**

**ATELIER 2**

**JEUDI 11 JANVIER 2024 DE 18H30 À 21H30**  
**à l'Académie du Climat, 2 Place Baudouin, 75004 Paris**  
Salle des Mariages - Métro : Hôtel de Ville (1 et 2) ; Saint-Paul (1)

**Bien Commun** **PARIS** **L'ACADÉMIE DU CLIMAT**

**CNNR** **GFEN**

Session organisée et animée par **Jean Pascal Derumier (UBC)**, **Stéphanie Sellem (CNNR groupe éducation bien commun)**, **Joëlle Cordesse (GFEN)** et aussi **Chantal, Dominique, Joël**, membres du groupe CNNR éducation. L'Université du bien commun à Paris, en partenariat avec le Conseil national de la nouvelle éducation, vous invite à une nouvelle session sur l'éducation bien commun. Nous avons ouvert en 2023 un cycle de réflexion autour de cette thématique en nous inscrivant dans un format de recherche collaborative et dialogique. Ce nouvel atelier s'inscrit dans la continuité d'un premier organisé le jeudi 11 mai 2023, et de l'intervention de Philippe Meirieu du 23 novembre dernier, qui s'est exprimé sur ce sujet dans le cadre de la présentation de son livre, co-écrit avec Abdelnour Bidar, *Grandir en humanité* (Autrement, 2022). Il est ressorti de nos premiers échanges que les enjeux et les processus éducatifs, en lien avec le problème du climat, se posent dans la société tout entière et ne peuvent pas être portés uniquement par l'école. Le premier atelier a aussi mis l'accent sur des valeurs de coopération, d'entraide, d'actions collectives, de justice sociale, comme les enjeux d'une finalité éducative partagée. Si nous voulons faire de l'éducation un bien commun, tout en laissant à l'école son rôle central, il nous faut explorer la possibilité de former en tout un collectif cohésif au service des enjeux locaux et globaux de l'éducation. Cela implique de concevoir la politique d'éducation en accord et en articulation avec l'ensemble de la communauté éducative (parents, éducation populaire, associations, acteurs territoriaux et l'inscrire dans les singularités du territoire (culture, espaces naturels, biens communs ou autres). Comme le dit un proverbe africain, « il faut tout un village pour former un enfant ». Mais pour que cela fonctionne, il faut que tout le village soit d'accord avec le projet éducatif. Or, on sait qu'il n'y a pas forcément de cohérence entre les savoirs enseignés à l'école et les savoirs transmis en dehors de ses murs.

Ce second atelier nous amène à nous poser la question suivante : comment faire vivre concrètement la responsabilité partagée de l'éducation, avec l'école au centre, à l'aune des défis socio-environnementaux du XXI<sup>ème</sup> siècle ? Ensemble, nous pourrions donc notre réflexion à partir d'interventions d'invités, de nos partages d'expériences, de la diversité de nos savoirs, de nos valeurs. Et cela en ne perdant pas de vue que la question de l'école est avant tout une question politique et doit être traitée comme telle.

**Invités**  
<https://www.universitedubiencommun.org/programme-des-biens-communs-education-bien-commun-2-170112828>

**Accès**  
<https://www.universitedubiencommun.org>

**Accompagnement**  
Les engagements citoyens et collectifs des membres de l'Université du bien commun à Paris sont encouragés sur le site Internet de l'Université et sur l'agenda d'activités mises en ligne sur la chaîne YouTube de l'Université.

**JEUDI 11 JANVIER 2024 de 18h30 à 21h30**  
**L'éducation bien commun : une autre façon de penser l'école ? Atelier 2.**

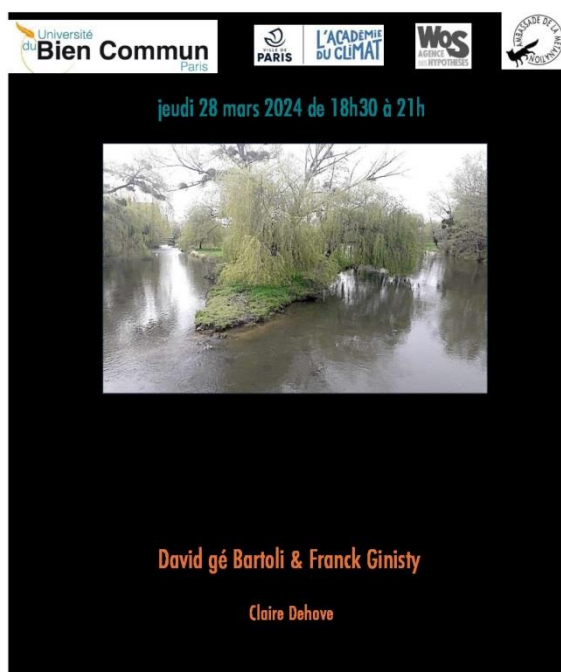
Session organisée et animée par **Jean Pascal Derumier (UBC)**, **Stéphanie Sellem (CNNR groupe éducation bien commun)**, **Joëlle Cordesse (GFEN)** et aussi **Chantal, Dominique, Joël, Edith**, membres du groupe CNNR éducation. Avec **Claire Herber-Suffrin**, une des chevilles ouvrières du Mouvement des réseaux d'échange réciproque de savoirs (MRERS), **Gérard Delbet**, enseignant retraité de l'école Vitruve, écrivain, auteur de *Ecole Vitruve, territoire éducatif* (in : Spécificités 2019/1, n° 12), **Philippe Meirieu**, professeur des universités émérite en sciences de l'éducation et **Pierre Leroy**, Maire de Puy-Saint-André.



## JEUDI 29 FEVRIER 2024 de 18h30 à 21h

### Alerter, résister, se mobiliser - quand le bien commun et l'intérêt général sont menacés #1.

Rencontre-débat (avec courtes projections). Rencontre proposée et coordonnée par **Cristina Bertelli** et **Indira Bonvini** (comité de pilotage de l'UBC). Avec **Kévin Gernier**, diplômé d'un master de lobbying et membre de l'association anti-corruption Transparency International France, **Pauline Delmas**, avocate en droit pénal des affaires, juriste chargée de contentieux et plaider pour l'association Sherpa et **Yovan Gilles**, philosophe, corédacteur de *Les périphériques vous parlent*.



## JEUDI 25 avril 2024 de 18h30 à 21h

### Travail et commun #5 Quel travail pour un monde vi(v)able ?

Rencontre proposée et animée par **Annie Flexer** et **Yovan Gilles** (Comité de pilotage UBC Paris) avec **Anne de Rugy**, sociologue, Université Paris Est Créteil, LIPHA-Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt ; **Rémi Vanel**, membre du collectif *Pour un réveil écologique* ; **James Amar**, « déserteur » de Centrale-Supélec, membre de l'association *Vous n'êtes pas seuls* et **Yovan Gilles**, philosophe, corédacteur de la revue *Les périphériques vous parlent*.

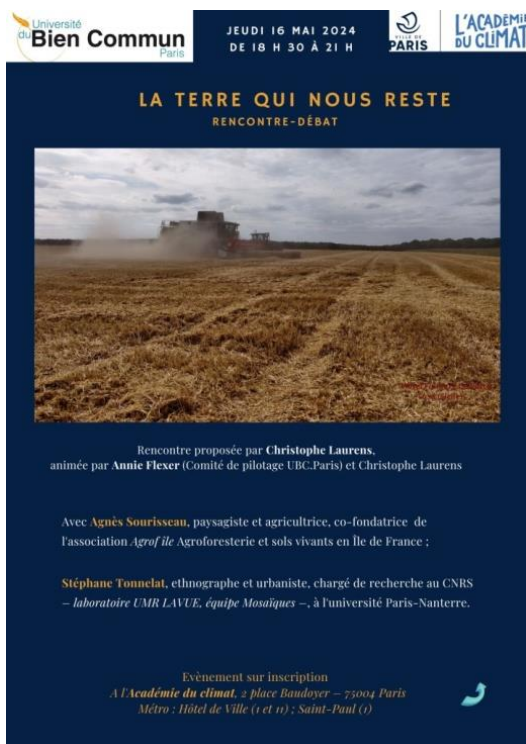


## JEUDI 28 MARS 2024 de 18h30 à 21h

### La diplomatie des peuples de l'eau.

Rencontre-débat proposée par l'**Université du Bien Commun à Paris & l'Ambassade de la MétaNation** avec **David gé Bartoli** (philosophe, auteur et performer, enseignant à l'Université de Tours) et **Franck Ginisty** (co-fondateur en 2008 de l'association *Les Hommes Fourmillent*) sur une proposition de **Claire Dehove** (Wos agence des hypothèses).





## JEUDI 16 mai 2024 de 18h30 à 21h La terre qui nous reste.

Rencontre proposée par **Christophe Laurens** animée par **Annie Flexer** (Comité de pilotage UBC Paris) et **Christophe Laurens** avec **Agnès Sourisseau**, paysagiste et agricultrice et **Stéphane Tonnelat**, ethnographe et urbaniste, chargé de recherche au CNRS - laboratoire UMR LAVUE, équipe Mosaïques - à l'Université Paris-Nanterre.

## JEUDI 3 octobre 2024 de 18h30 à 21h La société contributive : une solution pour le climat.

Session organisée et animée par **Jean Pascal Derumier** (UBC) avec **Carole Lipsyc**, épistémologue, ingénieur des connaissances, docteur en sciences de l'information et de la communication associée au Laboratoire Paragraphe (Paris 8) ; **Bernard Friot**, sociologue et économiste, professeur émérite à l'Université de Paris-Nanterre qui s'est notamment fait connaître en théorisant le « salaire à vie » et **Jean Pascal Derumier**, contributeur citoyen engagé dans différents collectifs dont l'Université du Bien Commun et auteur de différents ouvrages.





## JEUDI 5 décembre 2024 de 18h30 à 21h Débattre de la constitutionnalisation des biens communs.

Session introduite et animée par **Yovan Gilles** (membre fondateur UBC Paris/*Les périphériques vous parlent*) avec **Marie Cornu**, juriste à l'Institut des sciences sociales du politique (ISP, ENS Paris Saclay, Université Paris Nanterre) et directrice de recherche au CNRS et **Laurent Fonbaustier**, professeur agrégé des facultés de droit à l'Université Paris-Saclay, co-directeur du master « Droit de l'environnement ».

DEBATTRE DE LA CONSTITUTIONNALISATION  
DES BIENS COMMUNS



Session animée par Yovan Gilles (membre fondateur UBC Paris/*Les périphériques vous parlent*) avec la complicité de Claire Dehove (membre fondatrice UBC Paris/*Agence Vos des Hypothèses*)

Avec **Marie Cornu**, juriste à l'Institut des sciences sociales du politique (ISP, ENS Paris Saclay, Université Paris Nanterre) et directrice de recherche au CNRS;

**Laurent Fonbaustier**, professeur agrégé des facultés de droit et co-directeur du master *Droit de l'environnement* à l'Université Paris-Saclay.

Evènement sur inscription  
A l'Académie du climat, 2 place Baudoyer – 75004 Paris  
Métro : Hôtel de Ville (1 et 11) ; Saint-Paul (1)



## 2.2. LES ATELIERS CORPS ET PERCEPTION

*S'exercer à fermer les yeux est aussi important qu'apprendre à les ouvrir. Jérôme Garcin*

Nous avons animé plusieurs ateliers avec une participation moyenne comprise entre 10 et 12 personnes. Pour la quatrième année consécutive, deux ateliers ont été spécialement animés dans le cadre de la Semaine Parisienne de Lutte contre les Discriminations qui s'est tenue du 11 au 19 octobre 2024 les 12 et 19 octobre au Centre culturel Les temps du corps. Un atelier a été spécialement animé pour les enfants du Conseil Municipal des enfants de la Mairie de Paris Centre sur la demande du Pôle Citoyenneté.



Comme pour les années précédentes, le bilan est pour nous très positif et stimulant tant au niveau du nombre d'ateliers réalisés que de la qualité de leur déroulement, avec une forte implication des participant.e.s.

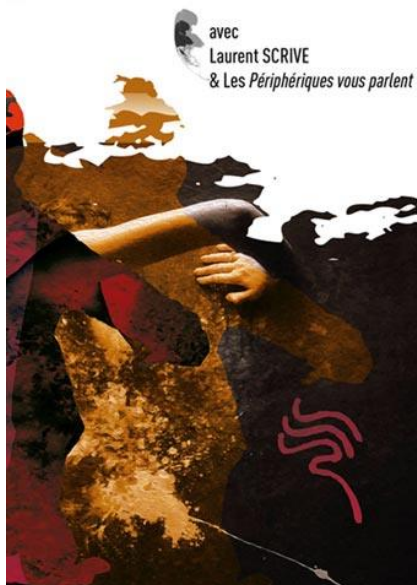
Nous estimons avoir largement atteint les objectifs :

- vaincre les préjugés discriminants liés au handicap
- comprendre et éventuellement dépasser les peurs et les crispations vis-à-vis du handicap (cécité)
- apprendre le comportement « juste » face aux personnes non voyantes ou malvoyantes.

Les ateliers ont été animés en collaboration avec Laurent Scrive : ancien chercheur dans le domaine des énergies, malvoyant suite à une dégénérescence en continu de la rétine, pratiquant de Qi Gong depuis plus de 20 ans et *Les périphériques vous parlent* : Federica Bertelli, Cristina Bertelli, Yovan Gilles. Ce projet en termes de lutte contre les discriminations liées au handicap est né de la rencontre et des échanges que nous avons eu avec Laurent Scrive dans le cadre de notre projet « Discriminations et handicap : des ateliers, une production documentaire et une large diffusion » soutenu par la Ville de Paris et le Conseil Régional d'Île-de-France.

Aujourd'hui la vue prend une place considérable du fait de l'invasion des écrans dans notre quotidien. Tout est centré sur la vision. Mais que se passe-t-il dans notre corps sans la vision ?





Ces ateliers proposent de développer la perception par les sens autres que la vue et de redécouvrir ainsi la partie quasi imperceptible des sens, inhibés par le déluge des sollicitations visuelles et auditives permanentes.

Il s'agit également de dépasser les préjugés liés au handicap, de comprendre et éventuellement surmonter les peurs vis-à-vis du handicap et notamment de la cécité, d'adopter une attitude appropriée à l'égard des personnes non voyantes ou malvoyantes.

En changeant de posture, en se mettant dans la situation immersive d'une personne non voyante, les participant.e.s déploient des perceptions et des stimulations inédites en portant leur attention sur des aspects sensoriels qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de mobiliser.

La mise en situation « en tant que non voyant », les yeux bandés, à travers des exercices variés permet aux participant.e.s de comprendre d'une manière concrète et incarnée ce que peut vivre et ressentir une personne en situation de handicap, et comment précisément elle peut être aussi victime de discriminations dans diverses situations de la vie quotidienne, cela de manière directe ou indirecte.

Les participant.e.s sont invité.e.s à vivre des situations sensorielles inédites, les yeux bandés :

- prise de conscience de son corps, de son axe, de son poids, de sa verticalité • travail à deux (qu'est-ce qui se joue dans la relation et le contact avec l'autre ?)
- se déplacer, se mouvoir dans un espace donné qui comporte des obstacles • perceptions tactiles, toucher des matières, des objets, en percevoir les dimensions, les proportions et les volumes
- faire un visage avec de la pâte à modeler
- goûter des aliments • perceptions sonores, écoute, se repérer dans un espace grâce aux sons
- écouter la description d'un tableau ou d'une photo : travailler les mots et les images intérieures (chaque personne crée des images mentales totalement différentes).

#### REACTIONS DU PUBLIC

Les réactions des participant.e.s sont toujours très enthousiastes. Leur intérêt pour les questions abordées est incontestable ainsi que pour les enjeux concernant un vivre-ensemble enrichi par la reconnaissance des différences, ce qui implique de surmonter les a priori concernant le handicap, cela par un partage d'expérience, et au-delà de toute forme de condescendance.



Les participant.e.s sont toujours très sensibles à la lutte contre les discriminations. La plupart méconnaissent encore la loi contre les discriminations et les initiatives qui en découlent. Ils sont par contre plus nombreux à connaître l'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap dans les entreprises, mais en connaissent rarement les détails : quelles sont les entreprises concernées, qui peut postuler, quelle est la proportion de l'effectif total des personnes en situation de handicap insérées professionnellement au regard des mesures de discrimination positive promulguées pour la fonction publique et l'entreprise ?



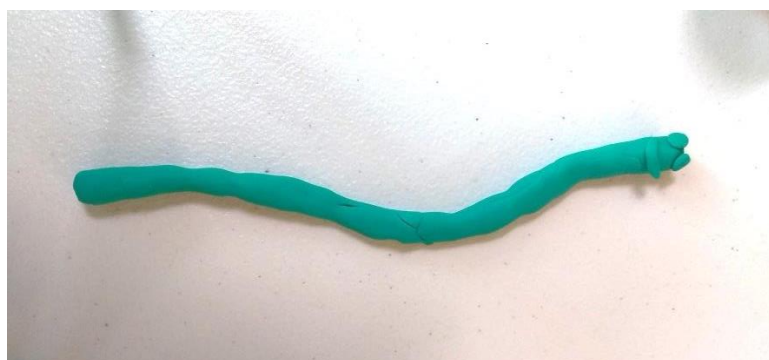
Nous constatons, comme pour les années précédentes, que ces ateliers permettent aux participant.e.s de changer de regard sur les discriminations envers les personnes en situation de handicap en prenant concrètement conscience des peurs, maladresses, gênes, voir même des rejets, qui peuvent alimenter, consciemment ou inconsciemment, des comportements ou des attitudes discriminatoires envers les personnes en situation de handicap. Souvent les participant.e.s nous disent que, dorénavant, ils ne porteront plus le même regard et n'auront désormais plus le même comportement vis-à-vis d'une personne en situation de handicap, notamment sensoriel.

Les participant.e.s ont bénéficié également d'un apport important du point de vue de leur développement personnel : prise de conscience de son corps et de ses perceptions, mis en évidence d'un travail sur soi à faire, remise en question de certains réflexes... Leurs retours très positifs et leur prise de conscience sur les enjeux globaux de l'atelier sont pour nous essentiels. Ils sont une source d'enseignements telle que cela nous permet au fil des années d'affiner encore davantage notre approche méthodologique et pédagogique sur la question du handicap sensoriel notamment.

Ces constats nous encouragent à poursuivre ces ateliers vu le bénéfice manifeste de cette approche pour le public au plan cognitif, et éthique du point de la sensibilisation en acte à la lutte contre les discriminations touchant aux personnes en situation de handicap.



**EXEMPLE DE MODELAGES REALISES PAR DES ADULTES ET DES ENFANTS**





### 2.3. CYCLES ATELIERS/PROJECTIONS : STEREOTYPES, PREJUGES, DISCRIMINATIONS, EGALITE FILLES/GARCONS ET COACHING SIMULATION D'ENTRETIENS D'ACCES A UN STAGE OU A UN EMPLOI



Depuis plusieurs années nous animons des ateliers/projections sur la question des stéréotypes, préjugés et discriminations auprès d'un jeune public mais aussi de parents, de professeur.e.s et d'éducateurs.trice dans des lycées, collèges, centres sociaux situés à Paris et en Île-de-France, nous appuyant sur un kit pédagogique spécialement conçu par notre association. Nos interventions sont également actualisées à la lumière des études officielles sur ces questions et des cas recensés de discriminations et de procédures prudhommales victorieuses et de condamnations notamment dans le monde du travail.

Lors de ces ateliers/projections interactifs nous abordons par paliers la différence entre stéréotype, préjugé et discrimination afin de faire comprendre aux jeunes en quoi les discriminations reposent bien souvent sur des préjugés, eux-mêmes alimentés par des stéréotypes, des clichés ou des lieux communs.

Les ateliers s'inscrivent dans la dynamique territoriale propre à nos lieux partenaires en articulation avec les projets locaux ou régionaux d'insertion professionnelle ou d'éducation dont ils sont eux-mêmes le relais.

Les équipes pédagogiques des structures concernées ont apprécié nos interventions tant du point de vue du contenu que de la prise en considération des particularités des classes ou des groupes et du niveau d'appréciation des problèmes et des enjeux selon le niveau de scolarisation et l'âge des jeunes.

**SELON LES DEMANDES ET LES BESOINS DES ETABLISSEMENTS ET DES CENTRES SOCIAUX, NOUS ANIMONS LES ATELIERS SELON LES AXES SUIVANTS :**

- Accès à l'emploi : faire face aux obstacles et aux discriminations pour construire son parcours professionnel. Atelier théorique et pratique avec le module de simulations d'entretiens individualisés, détaillé ci-après.
- La réflexion sur l'égalité filles/garçons et l'égalité professionnelle femmes/hommes à travers la compréhension des stéréotypes sexistes et des mécanismes inégalitaires et discriminatoires ainsi que la connaissance des bonnes pratiques au regard du code du travail.
- Une réflexion sur le racisme, l'antisémitisme en lien avec la lutte contre les discriminations (y compris anti-LGBT+).

**MODULE DE COACHING D'ENTRETIENS INDIVIDUALISES D'ACCES A UN STAGE OU A UN EMPLOI**

En complément de la partie théorique de l'atelier portant sur l'accès à l'emploi, ce module pratique propose des simulations d'entretiens individualisés pour l'accès au monde du travail (stage ou embauche) à destination des jeunes.

Notre objectif est de les préparer à leur vie professionnelle et de les munir des attitudes et réponses qu'il convient d'adopter par rapport à certaines questions qu'un employeur est susceptible de poser et qui ne seraient pas en rapport avec les compétences requises par un poste de travail.

Nous menons ce travail d'entretiens individualisés pour chaque classe ou groupe en deux demi-groupes avec un.e formateur.trice par demi-groupe. Le jeune fait la simulation devant chaque demi-groupe, à l'issue de laquelle sont recueillis les avis des uns et des autres sur sa « prestation ».

Le principe en est simple : le jeune se présente, muni de son curriculum vitae, pour postuler à un stage ou à un emploi. Nous lui posons des questions qu'un recruteur ou un responsable d'un département de Ressources humaines est censé ou non lui poser. Certaines questions sont légitimes, d'autres potentiellement discriminantes. Par là nous testons son aptitude à répondre d'une façon appropriée à ces questions, sa capacité également à détecter les questions-pièges et à y répondre d'une façon adaptée. À l'issue de chaque entretien nous discutons avec le jeune des points forts à faire valoir lors d'un entretien réel ou des points faibles à améliorer ou à corriger.

**Ce protocole pratique, sorte de coaching personnalisé de mise en situation, permet aux participant.e.s, d'une part, d'appliquer en situation leurs connaissances des critères de discrimination abordés dans la partie théorique de l'atelier et d'autre part de se confronter à un entretien (chose inédite pour la grande majorité) et de se préparer ainsi dans leur recherche d'un stage ou d'un emploi.**

## À TRAVERS CES ATELIERS, NOUS VISIONS SELON LES DIFFÉRENTS AXES CHOISIS CES OBJECTIFS :

- Examiner la nature des préjugés racistes, sexistes et LGBT+phobes, notamment à travers l'instrumentation qu'en font la publicité et les médias.
- Faire comprendre en quoi les stéréotypes peuvent prédéfinir des rôles dès le plus jeune âge, influencer le choix ultérieur du métier, conduire à des discriminations (y compris par des mécanismes d'autocensure inconscients) : différenciation à travers les jouets, les interactions sociales, spécifications des rôles présumés de l'homme et de la femme.
- Développer le sens critique des jeunes pour qu'ils acquièrent une autonomie de réflexion et de positionnement, surmontant les conditionnements qui entretiennent les stéréotypes, les préjugés et le racisme.
- Informer concrètement sur les discriminations : qu'est-ce qu'une discrimination, d'un point de vue historique et juridique, la loi et les critères, les sanctions, les pratiques de lutte contre les discriminations.
- Doter les jeunes d'une meilleure compréhension de la lutte contre le racisme et l'antisémitisme, des mécanismes discriminatoires, de l'égalité filles/garçons ainsi que professionnelle et de ses enjeux dans la société actuelle en stimulant le débat, les échanges et la parole des jeunes.
- Donner de l'espoir aux jeunes en les sensibilisant sur les dispositifs mis en place pour lutter contre les discriminations et les inégalités femmes/hommes. Les encourager à avoir une attitude positive face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer, et non défaitiste ou victimaire.
- Préparer les jeunes à leur future vie professionnelle en leur donnant les clefs pour comprendre les discriminations et leurs motifs, ainsi que les enjeux de l'égalité professionnelle femmes/hommes, de façon à leur permettre de faire face aux difficultés et aux obstacles dans leur parcours ou leur insertion professionnels.
- Outiller les jeunes pour leurs futurs entretiens d'embauche ou de stage, à travers des simulations d'entretien et du coaching de mise en situation, que cela concerne la valorisation de leurs compétences, de leurs qualités personnelles, de leur parcours d'étude, de leurs acquis professionnels lors de premiers stages, ainsi que le code vestimentaire adéquat à adopter relativement au contexte de l'entreprise et au poste visé. Nous les incitons à adopter une posture de dialogue positif et d'échange constructif avec leurs futurs interlocuteurs.
- Préparer les jeunes à des réponses appropriées face à des questions potentiellement discriminantes dans la recherche d'emploi, toujours à travers des simulations d'entretien et du coaching de mise en situation. Face à une question qui peut paraître discriminatoire, il s'agit aussi de comprendre ce que cherche à savoir l'employeur auprès du postulant à un stage ou à un premier emploi.





## LES REACTIONS DES JEUNES

L'intérêt des jeunes est manifeste. Ils sont attentifs, curieux, motivés et s'impliquent de manière active lors des ateliers/projections. Il existe un réel intérêt de leur part pour les thèmes abordés. Il est plus difficile de contenir et de structurer leur parole dans bien des cas que de la provoquer. Ce qui est un point très positif à la condition de poser un cadre où la parole singulière de chacun rencontre l'écoute collective pour échanger et évoluer vers la déconstruction des stéréotypes et préjugés et la compréhension des mécanismes discriminants qui peuvent conduire à des discriminations du point de vue légal.

Ces ateliers/projections permettent aux jeunes d'acquérir les bases et les clefs pour comprendre la construction des stéréotypes et préjugés sexistes, racistes, antisémites mais aussi LGBT+phobes et plus généralement l'ensemble des mécanismes discriminatoires au regard de la loi de lutte contre les discriminations, à la fois au plan pénal mais également dans le cadre du code du travail. Ils permettent de clarifier les termes, de leur détailler les différents critères de discrimination illégaux, de leur faire prendre conscience d'enjeux essentiels pour un devenir citoyen, afin de « reprendre la main sur les discriminations » et d'adopter une posture positive et de l'esprit critique en la matière. Il s'agit de les sensibiliser à ce qui relève légitimement de la liberté individuelle et aux droits sociaux garantissant le respect de la différence de chacun au cœur du principe d'égalité de traitement, la discrimination étant un acte déclinant une inégalité de traitement vis-à-vis de personnes ayant les mêmes droits.

Les jeunes sont de toute évidence très intéressés par la lutte contre les discriminations et s'avèrent très sensibles aux injustices et aux questions inégalitaires, notamment les inégalités salariales femmes/hommes qui sont, certes, structurelles, mais cependant justiciables par le biais de la discrimination liée au sexe. Ils sont très attentifs aux cas que nous leur donnons en exemple concernant des plaintes victorieuses de personnes discriminé.e.s et sont souvent surpris de découvrir comment des victimes parviennent à faire valoir leurs droits en la matière.

Le module de coaching et d'entretiens individualisés pour une embauche ou un stage a rencontré cette année encore un grand succès. Ce module pratique a été fortement apprécié par les jeunes pour les aider à se mettre en perspective quant à leur avenir professionnel.

De par notre expérience nous avons constaté des lacunes importantes de la part de certains jeunes dans la perspective de construction de leur parcours professionnel : impréparation pour présenter ses compétences, maîtrise de son apparence et d'un code vestimentaire approprié, déficit de structuration quant à la manière de présenter son C.V., embarras manifeste ou réponses inadaptées quand leurs sont posées des questions directement ou indirectement discriminantes le plus souvent d'ordre personnel.

Nous constatons un engouement particulier de la part des jeunes pour ce module pratique destiné à simuler des situations d'expérience qu'ils ne manqueront pas de rencontrer. Il existe un réel plaisir de leur part à se prêter à cet exercice. Très vite, ils se prêtent aussi au jeu de conduire en binôme avec nous les simulations d'entretiens d'embauche à destination de leurs camarades, histoire d'inverser les rôles.

L'utilité sociale et pédagogique de ce module fait l'unanimité tant auprès des jeunes que des responsables de nos structures partenaires.



## **NOTRE BILAN POUR L'ANNEE 2024**

Nous estimons avoir atteint les objectifs en modulant chaque atelier en fonction de l'âge des jeunes et des jeunes adultes aussi bien au niveau du contenu pédagogique que des vidéos utilisées.

Le bilan est pour nous toujours très stimulant tant du point de vue de la qualité des ateliers qui ont eu lieu que des retours que nous avons eus. Les réactions positives, la réceptivité et la participation enthousiaste des jeunes nous encouragent à poursuivre nos ateliers.

Nous constatons une impréparation chez les jeunes pour ce qui concerne leur « présentation et projet professionnels », mais aussi des lacunes dans l'appréhension des obstacles les plus courants corrélés aux mécanismes discriminatoires, et qui peuvent être des verrous dans l'accès au monde du travail. La majorité sont néanmoins conscients du fait qu'ils pourront rencontrer des difficultés dans leur vie professionnelle, mais très ont une connaissance précise des difficultés qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans l'accès au monde du travail et dans leur évolution professionnelle.

De même nous constatons un réel besoin de la part des jeunes d'être formés sur les questions de discrimination tant sur les aspects juridiques (la loi, les critères, les sanctions) et historiques (comment est née la lutte sur les discriminations, d'où elle vient, quelle est son histoire, quels sont les combats) que sur les initiatives et dynamiques anti-discriminatoires existantes aujourd'hui. Les discriminations salariales femmes/hommes suscitent particulièrement l'indignation et l'incompréhension, d'autant qu'il s'agit de discriminations structurelles. C'est le critère discriminatoire du sexe qui permet aujourd'hui aux femmes de lutter contre ces inégalités.

Il est à noter que le fait de donner des exemples de condamnation pour discriminations s'avère particulièrement efficace auprès des jeunes qui se rendent compte concrètement des enjeux liés à la lutte contre les discriminations. Expliquer la loi, les critères et donner des exemples de condamnation auprès des plus jeunes, 12 ans voir même 11 ans, s'avère aussi très efficace, plus efficace parfois que des développements plus théoriques et/ou d'analyse générale. Nous pensons que faire comprendre la loi et expliquer les sanctions pénales avec des exemples de condamnations dès le plus jeune âge est essentiel, ne serait-ce que pour démontrer que même les entreprises les plus puissantes ne sont pas exemptes de condamnation pour discrimination.

Les simulations d'entretiens individualisés d'embauche ou de stage que nous avons fait auprès des

jeunes se sont révélées parfaitement en adéquation avec leur besoin de se préparer à leur vie professionnelle. L'accueil très favorable que nous avons eu pour ce module pratique a confirmé notre diagnostic concernant une forte impréparation des jeunes dans l'élaboration de leur parcours professionnel. En dehors de l'aspect « ludique », ce module de simulations d'entretiens est l'occasion pour les jeunes d'inventer des réponses pertinentes ou des stratégies relationnelles et contextuelles en fonction des questions légales ou illégales que nous leur posons. Ce travail leur a donné certainement des bases pour se positionner et se préparer au mieux à leur vie professionnelle.

Il nous apparaît primordial de continuer à contribuer à lever l'ensemble des freins que les jeunes peuvent rencontrer dans leur insertion professionnelle. Nous pensons que l'ancrage réel des questions soulevées par rapport à l'avenir professionnel des jeunes a un impact déterminant dans la construction et l'élaboration de leur parcours de formation et d'insertion.

Le besoin des jeunes (et la nécessité aussi) de s'outiller face aux stéréotypes et préjugés de toutes sortes, les plus courants étant liés au sexe et à l'origine, et aux discriminations de même nature qui peuvent en découler est l'objet d'un travail qui ne doit pas cesser de se poursuivre à travers la multiplication d'actions éducatives, qui les confrontent sans cesse à la réalité du monde tel qu'il est, en prenant en considération le vécu des jeunes et en leur proposant des perspectives. Un important travail demeure à poursuivre auprès des jeunes générations sur ces questions, d'autant plus que dans son rapport annuel publié le mardi 25 mars 2025 la défenseuse des droits Claire Hédon alerte sur l'ampleur de l'augmentation des discriminations en France, liées à l'origine particulièrement.

L'inscription dans la durée de nos ateliers est à nos yeux plus que jamais pertinente et riche en perspectives. Nous avons d'ores et déjà des demandes de reconduite pour 2025.

## **NOTRE KIT PEDAGOGIQUE**

Pour ces ateliers nous utilisons comme outils pédagogiques les deux documentaires édités par notre association en coffret dvd : *Vous avez dit discriminations ?* et *La diversité à l'œuvre*. Ces deux documentaires sont divisés en plusieurs chapitres de manière à ce qu'ils puissent être visionnés soit dans leur totalité soit selon des courts modules qui permettent d'isoler des parties thématiques. À ces deux documentaires, s'ajoutent aussi des courtes vidéos souvent humoristiques. Le tout constitue une sorte de kit pédagogique qui permet un usage spécifique selon les besoins, les contextes, les publics, les visées pédagogiques, le temps mis à disposition, la réactivité d'un groupe in situ ou les degrés de connaissance des questions abordées. Nous sommes en effet amenés à projeter telle ou telle vidéo selon les questions qui émergent dans un atelier, selon qu'il faille approfondir un argument plutôt qu'un autre.

Précisons que toutes les vidéos que nous utilisons ont toujours une finalité positive : montrer par exemple que la première femme bouchère, discriminée au tout début de son parcours professionnel en tant que femme et en tant que « maghrébine », a trouvé un stage grâce à la pugnacité de son conseiller d'orientation, et qu'elle a été l'apprentie la mieux notée à l'issue de ses études à l'école de la boucherie ; montrer le témoignage du premier sage-femme homme ; montrer le parcours d'une jeune fille apprentie ingénieure en alternance dans le secteur de la plasturgie qui a dépassé les préjugés sexistes et s'épanouit dans son stage ; donner à voir les initiatives d'insertion et d'accès à l'emploi en faveur des jeunes diplômés des quartiers qui, à diplôme égal, ont moins de chance d'être recrutés encore aujourd'hui.

Ce kit pédagogique est très apprécié par nos publics aussi bien que par les responsables des lieux où nous intervenons. À partir d'un tronc commun, nous sommes en effet en mesure d'approfondir certains aspects, d'aborder plutôt certains angles ou d'être plus généralistes.



## LES PUBLICS DES ATELIERS/PROJECTIONS

La tranche d'âge des jeunes publics a été comprise entre 12 et 25 ans : collégien.ne.s, lycéen.ne.s, élèves de BTS, CAP, 1ères et Terminales pro, jeunes des centres sociaux, jeunes concernés par les PRIJ, élèves de l'école de la 2e Chance de Paris, jeunes en décrochage scolaire ou en grande difficulté, jeunes primo-arrivants. Étaient aussi présent.e.s aux ateliers les animateurs/animateuses des différents centres sociaux et structures d'insertion ainsi que des professeur.e.s pour les collèges, lycées, BTS et CAP.

Une grande partie des jeunes auprès desquels nous animons les ateliers résident dans des quartiers politique de la ville à Paris et en Île-de-France.

L'ensemble des ateliers/projections a réuni environ 3300 jeunes. Ils se sont déroulés à Paris et en Île-de-France dans des collèges, lycées, centres sociaux, structures d'insertions, écoles de la 2e chance ou autres lieux d'accueil divers. Plusieurs interventions ont eu lieu dans un même établissement.

Parmi les nombreux lieux d'intervention, citons : Association GRDR (Migration, citoyenneté, développement), France terre d'asile, Maison des initiatives étudiantes-MIE Paris 50 rue des Tournelles 75003 Paris, Collège Charlemagne 14 rue Charlemagne 75004 Paris, Ecole alsacienne 109 rue Notre Dame des Champs 75006 Paris, Collège Anne Frank 38 rue Trousseau 75011 Paris, Lycée Dorian 74 avenue Philippe-Auguste 75011 Paris, Collège Germaine Tillion 8 avenue Vincent d'Indy 75012 Paris, Centre d'animation poterne des peupliers 1 rue Gouthière 75013 Paris, Centre Paris anim' Baudricourt 6 rue Simone Weil 75013 Paris, Lycée Pierre-Gilles de Gennes - ENCPB 11 rue Pirandello 75013 Paris, Collège Daniel Mayer 2 place Hébert 75018 Paris, École de la 2e Chance 47 rue d'Aubervilliers 75018 Paris, Lycée Diderot 61 rue David d'Angers 75019 Paris, Association Les périphériques vous parlent 1 rue de la Solidarité 75019 Paris, Tiers-lieu du 1, rue de la Solidarité 75019 Paris, Centre social et culturel Danube 49 bis rue du Général Brunet 75019 Paris, Lycée polyvalent d'Alembert 22 Sente des Dorées 75019 Paris, Paris Anim' Centre Mathis 15 rue Mathis 75019 Paris, Centre Paris Anim' Curial 16 rue Colette Magny 75019 Paris, Collège Colette Besson 9 rue des Panoyaux 75020, Collège Henri Matisse 3 rue Vitruve 75020 Paris, Paris Anim' Centre Ken Saro Wiwa 63 rue Buzenval 75020 Paris, Lycée La Plaine de Neauphle 3 place Naguib Mahfouz 78190 Trappes, Maison des Jeunes et de La Culture 10 place Jacques Brel 91130 Ris Orangis, E2C Essonne (Ris-Orangis 91130, Courtaboeuf 91140, Étampes 91150), Lycée des Métiers La Tournelle 87 boulevard National 92250 La Garenne Colombes, Lycée Polyvalent Etienne Jules Marey 154 rue de Silly 92100 Boulogne-Billancourt, Association de la formation professionnelle des adultes (AFPA) 12 14 avenue du Maréchal Juin ZI 92360 Meudon, Lycée Michel-Ange 2 avenue Georges Pompidou 92390 Villeneuve-la-Garenne, Lycée Condorcet 31 rue Désiré Chevalier 93105 Montreuil, GRDR (Migration, citoyenneté, développement) Antenne Ile de France 26 bis rue Kléber 93100 Montreuil, Centre social CAF Couleurs du Monde 22 avenue Général Leclerc 93120 La Courneuve, Lycée Professionnel Arthur Rimbaud 112 avenue Jean Jaurès 93120 La Courneuve, Association Noisy stand'up 93160 Noisy-le-Grand, Lycée Professionnel Val de Bièvre 15 rue d'Arcueil 94250 Gentilly, Association Poïésis 16 rue Eugène Pottier 94800 Villejuif, Lycée Auguste Escoffier 77 rue de Pierrelaye Eragny sur Oise 95610.

## 2.4. LES ATELIERS DISCRIMINATIONS DANS LE CHAMP SOCIO-JUDICIAIRE

La collaboration avec l'association ABC Insertion située à Argenteuil s'est poursuivie. Cette dernière organise et conçoit, à la demande des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) et des tribunaux, des stages de citoyenneté SPIP en milieu ouvert et fermé et des stages de citoyenneté Parquet, en collaboration avec le Ministère de la justice. Les SPIP, services déconcentrés de l'administration pénitentiaire au niveau départemental, assurent le contrôle et le suivi des personnes placées sous main de justice, qu'elles soient en milieu ouvert ou en milieu fermé afin de prévenir la récidive et de favoriser la réinsertion des personnes condamnées.

Dans ce cadre ABC Insertion a délégué à notre association le volet sensibilisation et formation à la lutte contre les discriminations, donnant à nos ateliers un nouveau débouché auprès de publics adultes. Ces ateliers se tiennent à la Mairie du 20ème arr. de Paris pour les stages de citoyenneté Parquet et aux SPIP de Créteil (94), Versailles (78), Saint-Denis (93), à la Prison de la Santé (75) et celle de Bois d'Arcy (78) pour les stages de citoyenneté SPIP.

**43 ateliers** de 3h chacun ont eu lieu cette année auprès de groupes comprenant entre 6 et 22 participant.e.s.

## 3. LA PRODUCTION EDITORIALE

### 3.1. LES EMISSIONS RADIO

Tous les 3ème mardis du mois de **18h à 19h** avec une rediffusion le mardi suivant de 10h à 11h, l'association produit une émission sur Fréquence Paris Plurielle (bande FM 106.3 ou en direct sur [www.rfpp.net](http://www.rfpp.net)) sur un sujet d'actualité. Certaines des émissions sont ensuite mises en ligne sur le site de la radio. Pour information les émissions radio réalisées par notre association sont directement liées aux manifestations publiques que nous organisons : production documentaire, séminaires, ateliers, rencontres/projections... Une production éditoriale radiophonique et audiovisuelle est réalisée à partir des sessions de l'Université du Bien Commun, à destination de nos différents canaux de diffusion sur le web.

**Les principales émissions radio réalisées sur la base des extraits des sessions publiques de l'Université du Bien Commun à Paris ont été les suivantes :**

#### **MARDI 20 FEVRIER 2024**

**L'éducation bien commun : une autre façon de penser l'école ? Atelier 2.** Avec **Claire Herber-Suffrin**, une des chevilles ouvrières du Mouvement des réseaux d'échange réciproque de savoirs (MRERS), **Gérard Delbet**, enseignant retraité de l'école Vitruve, écrivain, auteur de *Ecole Vitruve, territoire éducatif* (in : Spécificités 2019/1, n° 12), **Philippe Meirieu**, professeur des universités émérite en sciences de l'éducation et **Pierre Leroy**, Maire de Puy-Saint-André, président du Pays Grand Briannonnais et vice-président de la communauté de communes du Briannonnais.

#### **MARDI 19 MARS 2024**

**Alerter, résister, se mobiliser - quand le bien commun et l'intérêt général sont menacés #1.** Avec **Kévin Gernier**, diplômé d'un master de lobbying et membre de l'association anti-corruption Transparency International France, **Pauline Delmas**, avocate en droit pénal des affaires, juriste chargée de contentieux et plaidoyer pour l'association Sherpa et **Yovan Gilles**, philosophe, corédacteur de *Les périphériques vous parlent*.

## MARDI 21 MAI 2024

**Travail et commun #5 Quel travail pour un monde vi(v)able ?** Avec **Anne de Rugy**, sociologue, Université Paris Est Créteil, LIPHA-Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt ; **Rémi Vanel**, membre du collectif *Pour un réveil écologique* ; **James Amar**, « déserteur » de Centrale-Supélec, membre de l'association *Vous n'êtes pas seuls* et **Yovan Gilles**, philosophe, corédacteur de la revue *Les périphériques vous parlent*.

## MARDI 18 JUIN 2024

**La terre qui nous reste.** Avec **Agnès Sourisseau**, paysagiste et agricultrice et **Stéphane Tonnelat**, ethnographe et urbaniste, chargé de recherche au CNRS - laboratoire UMR LAVUE, équipe Mosaïques - à l'Université Paris-Nanterre.

## MARDI 19 OCTOBRE 2024

**La société contributive : une solution pour le climat.** Avec **Carole Lipsyc**, épistémologue, ingénieur des connaissances, docteur en sciences de l'information et de la communication associée au Laboratoire Paragraphe (Paris 8) ; **Bernard Friot**, sociologue et économiste, professeur émérite à l'Université de Paris-Nanterre qui s'est notamment fait connaître en théorisant le « salaire à vie ».

## MARDI 17 DECEMBRE 2024

**Débatte de la constitutionnalisation des biens communs.** Avec **Marie Cornu**, juriste à l'Institut des sciences sociales du politique (ISP, ENS Paris Saclay, Université Paris Nanterre) et directrice de recherche au CNRS et **Laurent Fonbaustier**, professeur agrégé des facultés de droit à l'Université Paris-Saclay, co-directeur du master « Droit de l'environnement ».

## 3.2. SONOTHEQUE, SITE INTERNET ET VIDEOTHEQUE DE L'UNIVERSITE DU BIEN COMMUN A PARIS

### LA SONOTHEQUE DE L'UNIVERSITE DU BIEN COMMUN A PARIS

Sur Audioblog Arte Radio :

<https://audioblog.arteradio.com/blog/98891/universite-du-bien-commun-a-paris>



Sur Fréquence Paris Plurielle :

<https://rfpp.net/spip.php?emission18>

Y sont rassemblés de nombreux extraits des sessions publiques de l'Université du Bien Commun à Paris depuis 2017, d'abord au 100 ECS (établissement culturel solidaire - 75012) avec le cycle inaugural intitulé : Biens communs, histoire, actualités et perspectives. À partir de février 2019 les ateliers-débats se sont déroulés à La Paillasse, Maison du Libre et des Communs de Paris (75002), puis, soit en visioconférence compte tenu des restrictions sanitaires et également au Tiers-lieu l'Eternel Solidaire (75019) ou encore à l'espace associatif du campus Condorcet à Aubervilliers. Depuis le mois de juin 2022, le lieu d'accueil régulier de l'Université est l'Académie du climat (salle des fêtes et salle des mariages - 75004). Les ressources sonores présentées sont le fruit des émissions radiophoniques réalisées par *Les périphériques vous parlent* dans le cadre de leur émission mensuelle sur la radio Fréquence Paris Plurielle (106.3 Bande FM) et en partenariat avec cette dernière. 41 heures d'émissions sont en ligne podcastables et téléchargeables.



## LE SITE INTERNET DE L'UNIVERSITE DU BIEN COMMUN A PARIS

Le site est opérationnel et accessible depuis juin 2021 : <https://www.universitebiencommun.org>  
Il est actualisé constamment par l'association qui a en charge son administration.

Capture d'écran du haut de la page d'accueil du site :



## LA VIDEOTHEQUE DE L'UNIVERSITE DU BIEN COMMUN A PARIS

Les montages des différentes sessions de l'Université sous des formats variables se sont poursuivis tout au long de l'année. 16 nouvelles vidéos pour une durée totale de 23 heures ont été montées et mises en ligne tout au long de l'année à l'adresse de la chaîne YouTube selon un échelonnement régulier : [https://www.youtube.com/channel/UCP2nee\\_hraUrC3MblTqCvQg](https://www.youtube.com/channel/UCP2nee_hraUrC3MblTqCvQg)